

Pau, le 27 janvier 2022



Monsieur Jean-Jacques LASSERRE
Président du Conseil départemental des
Pyrénées Atlantiques
Hôtel du Département
64 avenue Jean Biray
64000 Pau

Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers

Réseau Education Sans Frontières

Monsieur le Président

Dans les rues de la ville de Pau, une vingtaine de jeunes exilés mineurs, de 14 à 17 ans, vivent actuellement « à la rue ». Depuis plusieurs années, les associations de nos Collectifs se mobilisent pour accompagner, héberger, nourrir ces jeunes vulnérables en errance et tenter de les scolariser.

Ces jeunes sont des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en recours, venus en France sans famille. Ils ont été mis à la rue car les services de l'ASE départementale ont décidé, après une évaluation administrative, que ces jeunes n'étaient pas mineurs. Dans 7 cas sur 10 (pour ceux que nous suivons) cette décision sera infirmée par le Juge des Enfants qui reconnaitra leur minorité.

Ces jeunes sont en recours parce qu'ils contestent cette décision administrative devant le Juge des Enfants.

Que ce recours ne soit pas suspensif constitue selon nous une faille importante de la Loi. Par analogie, les Conditions Minimales d'Accueil (CMA) sont maintenues pour un demandeur d'asile pendant toute la durée de son recours devant la CNDA après une décision négative de l'OFPRA. Nous continuerons d'alerter les parlementaires sur cette faille et demandons qu'ils y remédient.

RESF et Humanité Solidaire 64 vous avaient adressé un courrier et sollicité un rendez-vous en juin dernier, pour évoquer et trouver avec vous des solutions à la situation des MNA dans notre département. Nous n'avons pas eu de réponse à ce jour.

Notre revendication actuelle est simple : **nous demandons que ces jeunes MNA en recours soient hébergés et scolarisés pendant toute la durée de leur recours, entre la décision administrative et la décision de justice.**

Vous trouverez en pièce jointe le dossier que nous avons constitué sur cette question des MNA en recours.

Nous sollicitons un rendez-vous avec vous le plus tôt possible afin de pouvoir vous exposer de vive voix nos préoccupations et inquiétudes pour ces enfants et trouver une solution satisfaisante. Nous nous tenons à votre disposition y compris le 9 février jour où nous organisons une nouvelle manifestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les Collectifs CRDE et RESF

Vincent CABANEL
Dominique LE GOFF

Danièle GANCHOU-LUMIER
Daniel BORDENAVE

ACAT ; Amnesty International groupe Pau-Béarn ; Bienvenue 64 ; CCFD – Terre Solidaire ; CNT ; FIA - ISM ; FSU ; Haut Béarn Solidaire ; Humanité Solidaire 64 ; La CIMADE ; Ligue des Droits de l'Homme ; Médecins du Monde ; MRAP ; Piémont Oloronais Urgence Réfugiés ; Pastorale des Migrants ; Secours catholique Caritas France ; Solidarité Exil ; SE-UNSA

CRDE, Centre Social du Hameau, 23 rue Mgr Campo, 64000 Pau - equipe.animation@crde-bearn.fr – 06.30.71.52.84

*RESF chez FSU, 66 rue Monpensier, 64000 Pau
06 79 15 19 40 .64resf@gmail.com*

*ACAT ; Amnesty International groupe Pau-Béarn ; Bienvenue 64 ; CCFD – Terre Solidaire ; CNT ; FIA - ISM ;
FSU ; Haut Béarn Solidaire ; Humanité Solidaire 64 ; La CIMADE ; Ligue des Droits de l'Homme ;
Médecins du Monde ; MRAP ; Piémont Oloronais Urgence Réfugiés ;
Pastorale des Migrants ; Secours catholique Caritas France ; Solidarité Exil ; SE-UNSA*

CRDE, Centre Social du Hameau, 23 rue Mgr Campo, 64000 Pau - equipe.animation@crde-bearn.fr – 06.30.71.52.84

*RESF chez FSU, 66 rue Monpensier, 64000 Pau
06 79 15 19 40 .64resf@gmail.com*